



COMITE REGIONAL BOURGOGNE FRANCHE COMTE DE PETANQUE ET JEU PROVENCAL

REUNION DU COMITE REGIONAL BFC

Le 14 octobre 2023, à Frotey lès Vesoul.

Présents : Laurent Chapotot, Paulo De Bastos, Robert Devoille, Pascal Dugast, Annie Dutronc, Robert Dutronc, Christine Maujonnet, Chantal Frachebois, Philippe Gherardi, Denis Lhomme, Marie Jeanne Lhomme, Emilie Maraux, Christian Perraudin, Sandrine Tarbes, Alain Vorillion, Mireille Vorillion, Christian Berthet, Robert Maujonnet.

Absents excusés : Ludovic Baudement, Jean Pierre Chalopin, Gwenaël Cheveau, Mickaël Dumeige, Joseph Illana, Arnaud Magnin, Jean Pierre Marengi, Amar Meziani, le CTFR Julien Maraux, invité.

En ouvrant la séance, le Président Robert Dutronc indique que pour limiter le nombre des absents (8 aujourd'hui) il nous faudra établir un calendrier de nos prochaines réunions qui puisse convenir à tout le monde. Il regrette notamment l'absence du CD90. Des dates seront proposées en fin de séance. Il remercie le Président du CD70 Christian Berthet pour le choix du site qui nous héberge.

A sa prise de parole, Christian Berthet se félicite d'accueillir cette réunion en Haute Saône, et que le lieu choisi plaise à tous. Il souhaite une excellente séance à l'assemblée.

- Approbation du dernier compte-rendu : approuvé après correction :

Le Challenge Michèle Lega (26 novembre 2023) aura bien lieu à Lure (70) et non pas à Vesoul comme écrit par erreur.

- Le CRC open et féminin : résultats des journées à Valdoie et Beaucourt en possession de Chantal, résultats des journées à Marzy acheminés par Robert Maujonnet et confiés à Chantal aujourd'hui (Mickaël Dumeige n'étant pas disponible).

- En CRCF1, l'équipe du Stade Auxerrois ne s'est pas présentée le samedi 7 octobre à Valdoie, sans même avoir prévenu Vesoul (1^{er} match du matin) ni les organisateurs.

Le Président du CD89, Philippe Gherardi, demande par tél. des précisions au Président du Stade Auxerrois

En cours de réunion, à 11h39, le Président du Stade Auxerrois James Faatomo, par message à Christian Perraudin, confirme le forfait général de son équipe F1.

L'assemblée prend acte.

Chantal, Mickaël et la Commission sportive traiteront les résultats des 2 journées à venir pour établir le classement.

Et pour ces deux jours, il s'agirait de veiller à la présence d'un délégué formé (ou d'une déléguée) qui s'assurerait de l'existence d'un jury réglementaire (avec capitaines d'équipes), et qui pourrait prendre l'initiative de réunir joueuses et joueurs avant les joutes pour les informer du règlement.

Cette action aurait tout autant de pertinence pour les CDC et pour plus tard.

- Le CRC vétérans 2023:

Paulo relate « des finales tristes » auxquelles il a assisté, « sans public ni élus, malgré un haut niveau de jeu ».

Effectivement, pour beaucoup, cette formule n'est plus attractive, elle a besoin d'un nouvel élan.

En réponse à certaines doléances, Paulo rappelle que les dotations sont connues : 250€ aux vainqueurs.

Il propose qu'un Trophée soit offert à l'équipe championne en 2024.

- Le CRC vétérans 2024 :

Schéma proposé et soumis à un vote :

Formule open avec 1 groupe 1^{ère} division composé des 8 vainqueurs départementaux 2023.

Et de 2 groupes (un FC et un B), avec 8 équipes chacun, composés des 2^e et 3^e du classement 2023 de leur CD.

Résultat du vote pour cette formule : 16 voix exprimées : 13 voix pour, 3 voix contre. La Commission sportive pourra fixer les dates des rencontres.

Elle décidera du CD qui pourrait remplacer un CD qui ne participerait pas. Question coût, par principe - comme il s'agit bien d'un championnat des clubs (qui ne doivent pas tout attendre de la Région) - serait-il illogique d'inviter ces clubs à une participation financière (pub, sponsors, etc.) ?

- Le CRC provençal :

Réforme attendue : passer de 6 à 8 équipes en 2024 afin d'éviter les déplacements pour jouer une partie seulement comme ce fut le cas avec des groupes de 3 équipes.

Garder le principe d'une finale pour un groupe de 8 équipes.

Idéalement, avec 2 groupes de 4 équipes composés des premiers de chaque CD.

Pour 2024, option à prévoir : les 6 champions 2023 complétés par le vainqueur 2023 et des 2 finalistes, ou toute autre formule assurant 2 groupes de 4 équipes.

- Les championnats régionaux 2024 :

Salins les Bains, du 17 au 20 mai :

17 mai : TV, 18 mai : DSMixte, 19 mai : TSM + TSF, 20 mai : TSMixte.

St Florentin ou Migennes, 25 et 26 mai :

TSPromotion + TJeunes.

Dijon :

1^{er} juin : DSM + ISF

2 juin : DSF + ISM

Fourchambault(58) :

8 et 9 juin : TJProvençal

15 et 16 juin : DJProvençal

- Les concours régionaux 2024:

Leur liste est arrêtée ; Alain Vorillion a obtenu une réponse favorable de Nolay qui a accepté la date du 18 mai 2024 pour son Régional.

Chagny (même date que les chpts départementaux TSMixtes) et Varennes St Sauveur (qui aurait concurrencé Besançon et St Germain du Plain) abandonnent leur Régional en 2024, mais reprendront place dans le calendrier en 2025.

- Les Nationaux 2024:

Les clubs ont déterminé leur date ; Bourbon Lancy abandonne septembre et a fixé un « Supra National » les 25 et 26 mai.

Le calendrier des Nationaux et Régionaux est joint au présent PV.

- Les jeunes :

A la remarque générale sur le dysfonctionnement de la Commission jeunes, Philippe Gherardi propose la réunion des Commissions jeunes des 8 CD. Par ailleurs, une réunion des Présidents de CD et des trésoriers serait à envisager (création d'un CRE, Centre Régional d'entraînement pour les jeunes) : capacité financière de la Région pour sa mise en place.

A l'AG du CR, la Commission jeunes fera le point.

L'assemblée mesure toute la qualité du travail du CTFR Julien Maraux ; il n'a pas pu être présent aujourd'hui, retenu à Auxerre pour une formation BF2 à laquelle participe également Ludovic Baudement (formateur).

Les actions de Julien, projets, formation, organisation matérielle, sélections jeunes, CRC jeunes, sport adapté, sont présentées à la réunion. Le dossier est joint au présent PV.

Observation collective : Julien doit pouvoir s'entourer d'un encadrement efficient.

- Le Marathon jeunes :

Le CD21 l'organise cette année au boulodrome de Dijon, le 11 novembre.

En 2024, Bans pourrait l'organiser le 23 juin ; à confirmer à l'AG du CR.

- La finale régionale des jeunes et la finale nationale du Pétanque Tour sera reportée de mai à septembre

- Le Trophée Michèle Lega :

Question : serait-il souhaitable d'inviter l'équipe vainqueur de l'an dernier ?

Par 16 voix exprimées, l'assemblée rejette l'idée : 1 voix pour et 15 voix contre.

Dans le concept, les 16 places doivent rester ouvertes à des équipes qui luttent pour la qualification, la Commission féminine se chargeant de compenser l'absence éventuelle d'équipes (CD90), par le rajout d'une équipe du CD21 et d'une équipe du CD71.

Les 8 CD, comme l'an passé, apporteront des cadeaux.

A l'unanimité, l'assemblée se prononce pour l'invitation de Denis Lega, et pour la prise en charge des frais inhérents.

- La Commission des finances :

Elle se réunira le dimanche 12 novembre à Salins les Bains.

Les vérificateurs aux comptes seront également convoqués à cette réunion.

- Dates des réunions du CR BFC 2024 :

Comme l'a souhaité Le Président en préambule, voici les dates proposées pour validation à l'AG du 2 décembre, afin de s'assurer qu'elles feront bien l'unanimité.

- le 24 février à Salins les Bains.
- le 6 juillet à Dijon.
- Le 26 octobre à Nevers.

- Questions diverses, info :

Avant le 1^{er} janvier 2024 :

- **Révision de nos statuts**, à l'AG du 2 décembre prochain, pour les ajuster aux nouveaux statuts FFPJP eux-mêmes réadaptés afin de prétendre au renouvellement de l'agrément FFPJP du ministère des sports, conditionné à la souscription du contrat républicain.

Le Comité Directeur fédéral sera composé :

- de 50 % de femmes, 50 % d'hommes.
- de 2 représentants (1 homme, 1 femme) qui seront les représentants des 13 Régions (le Conseil National disparaîtra).
- d'une Commission d'arbitres.
- d'une Commission d'éducateurs et d'entraîneurs.
- d'une Commission de sportifs de haut niveau.

A spécifier et intégrer :

- Pour les élections, sur le modèle choisi par le Comité Directeur fédéral, la préférence tendant vers une liste bloquée intégrale, comprenant 1 représentant minimum par CD.
- Les Présidents de CD ne seront plus membres de droit au CR.
- Définir les collèges.
- Décider des cumuls des fonctions : club, CD, CR, FD. Les Présidents de Région ne pourront pas se présenter au Comité directeur fédéral.
- Limitation des mandats.
- Etc.

- Erreur d'aiguillage :

Une mimine fédérale anonyme a envoyé à tous les CD organisateurs des championnats de France les diplômes destinés aux lauréats ...Robert Dutronc a dû retourner à la Fédé ceux perçus par le 58 et le 89 et lui demandera le remboursement des frais induits.

- Les championnats régionaux en direct :

Certains CD les diffusent, le site du CR sera en mesure de le faire l'an prochain.

- Aides exceptionnelles :

Selon nos statuts, le CR accorde 500€ au CD21 (chpts du monde à Dijon).

500€ au CD25 (chpts de France jeunes à Pontarlier)

500€ à Belfort (Congrès National)

Gy demande un soutien financier au CR pour projet de handipétanque régionale.

Robert Dutronc demandera toutes précisions par courrier.

- Les championnats du monde à Dijon (du 5 au 8 décembre 2024).

Dès décembre, sur le site de la FD

Alain en appelle aux CD pour mobiliser 300 bénévoles.

Il donne quelques indications sur le prix des places (20€, 35€) des tarifs pour les 4 jours (100€), laissant entendre des tarifs possiblement réduits. Les tribunes VIP disposeront de 750 places.

- Le Congrès National à Grande Synthe :

Représentants du CR : Robert Dutronc, Christian Perraudin

- L'AG du CR BFC 2023 : A Frotey lès Vesoul, le samedi 2 décembre.

Il n'a pas été jugé nécessaire d'activer une réunion la veille.

La séance est levée à 17h.

Le Secrétaire Général du CR BFC

Christian PERRAUDIN



Le Président du CR BFC

Robert DUTRONC

